

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01119
Numéro SIREN : 305 319 477
Nom ou dénomination : CHARIER

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2022 sous le numéro de dépôt 20731

CHARIER

**Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 6.516.996 €**

**SIEGE SOCIAL : 2 bis rue des Meuniers - 44220 COUERON
SIREN 305 319 477 - R.C.S. NANTES**

EXTRAIT

CERTIFIÉ CONFORME

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 27 OCTOBRE 2022

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-deux, à 9 H 00, le Conseil de Surveillance s'est réuni au siège social de la Société, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

/ ...

.../

En conséquence, Mme Emmanuelle CHARIER, Présidente du Conseil de Surveillance, constate que les membres du Conseil de surveillance présents ou représentés, réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mme Emmanuelle CHARIER, Présidente du Conseil de Surveillance.

/ ...

.../

Le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour ci-dessous :

/ ...

.../

- **NOMINATION DE JEAN VIDAL EN QUALITE DE MEMBRE DU DIRECTOIRE**

/ ...

.../

- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

Le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole aux membres du Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend les décisions suivantes :

/ ...

.../

TROISIEME DECISION - NOMINATION DE JEAN VIDAL EN QUALITE DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance décide d'augmenter le nombre de sièges au Directoire et en conséquence nomme en qualité de nouveau Membre du Directoire :

- ▶ M. Jean VIDAL, né le 8 septembre 1965 à ALBI (81), de nationalités française et américaine, demeurant professionnellement au 2 bis rue des Meuniers à COUERON [44220]

pour la durée restante à courir des mandats des Membres du Directoire, soit jusqu'au Conseil de Surveillance suivant l'assemblée ordinaire tenue en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil de Surveillance décide que les fonctions du nouveau Membre du Directoire ne donneront pas lieu à rémunération, ce dernier étant rémunéré au titre de son contrat de travail.

M. Jean VIDAL déclare accepter ces fonctions et précise n'encourir aucune incapacité, incompatibilité ou déchéance susceptibles de lui interdire l'exercice de ses fonctions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

/ ...

.../

NEUVIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le conseil de surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait « certifié conforme » du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

/ ...

.../

T

3